

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

| | | |
|-----------------------------|---|------------------|
| 1 Intitulé du module | Champ carcéral : cadres légaux, institutions, pratiques professionnelle et dilemmes éthiques | 2018-2019 |
|-----------------------------|---|------------------|

Code
T.TS.SO354.H61129.F.21

Type de formation *

Bachelor Master MAS EMBA DAS CAS Autres

Niveau

module de base
 module d'approfondissement
 module avancé
 module spécialisé

Caractéristique

Aucune

Type de module

module principal
 module lié au module principal
 module facultatif ou
complémentaire

Organisation temporelle

module sur 1 semestre
 module sur 2 semestres
 semestre de printemps
 semestre d'automne
 Autres

| |
|-----------------------|
| 2 Organisation |
|-----------------------|

Crédits ECTS *

5

Langue

allemand anglais
 français français - allemand
 français - anglais

| |
|--------------------|
| 3 Prérequis |
|--------------------|

avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autres

Autres prérequis

| |
|--|
| 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage * |
|--|

Compétences génériques selon le référentiel des compétences Bachelor

6 Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale

5 Collaborer entre professionnels et institutions

Compétences secondaires selon le référentiel des compétences Bachelor

6.1 Repérer les questions éthiques, déontologiques, les conflits de valeurs, les enjeux et les dilemmes professionnels

6.2 Confronter ses positions personnelles et professionnelles en argumentant

6.3 Prendre une distance critique face à soi-même, aux objets d'études ou aux pratiques dans lesquels on est impliqué

5.1 Définir et délimiter son propre rôle et celui de ses partenaires dans l'institution et le réseau

5.5 Affronter et gérer les conflits en mettant l'intérêt des bénéficiaires de l'action sociale au centre des réponses à apporter.

Objectifs d'apprentissage du module

Orientés vers la pratique et étayés sur des concepts qui appartiennent à la philosophie, au droit, à l'histoire et à la clinique du soin, les trois grands objectifs de ce module sont les suivants :

- Expliciter la question de la privation de liberté dans les perspectives de surveiller et de punir à travers les apports disciplinaires proposés;

- Comprendre les cadres légaux, les structures et les fonctionnements des établissements pénitenciers romands;

- Identifier les pratiques actuelles de travail social dans le champ carcéral, les questionner et analyser ces pratiques à travers les dilemmes et les paradoxes qui les traversent.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu

Dans ce module, les étudiant-e-s aborderont le champ carcéral romand dans sa dimension socio-historique afin de développer un point de vue critique des problèmes actuels, comme notamment la surpopulation carcérale ou l'incarcération de délinquants présentant de graves troubles psychiques. Ils/elles approfondiront également le code pénal suisse et sa mise en oeuvre dans les établissements pénitenciers en fonction des différents régimes : préventif, exécution de peine, semi-liberté, conditionnel. Ils/elles acquerront ainsi une compréhension de la structure, de l'organisation et du fonctionnement des établissements romands. Le contexte carcéral romand (concordat latin) sera d'abord explicité, puis les principaux enjeux soulignés dans une perspective criminologique. Sont ensuite convoqués des savoirs pluridisciplinaires : juridiques, anthropologiques, psychiatriques. En parallèle à ces propositions théoriques jalonnées d'illustrations pratiques, des enseignements plus spécifiques aux pratiques de travail social seront donnés par des professionnel-le-s TS dans le cadre des régimes : préventif, exécution de peine, semi-liberté et probation. Transversalement à chaque apport seront abordés les dilemmes éthiques et pratiques que pose l'incarcération aux pratiques d'action sociale et psycho-sociales. Les étudiant-e-s visiteront également la Prison de Champs-Dollon et auront l'occasion de dialoguer avec un détenu en probation.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Une partie de cours *ex cathedra* est construite autour d'apports des champs psychopathologiques, juridiques et anthropologiques durant laquelle l'étudiant-e est sollicité-e à prendre des notes manuscrites afin de reformuler ainsi ce qu'il-elle apprend selon ses propres mots et de le-la préparer à analyser une situation dilemme dans son travail d'évaluation. En parallèle, des interventions de professionnel-le-s présenteront et discuteront avec l'étudiant-e des pratiques sociales au sein du champ carcéral : régime de la détention, de l'exécution de peine, de la semi-liberté et de la probation. L'étudiant-e pourra également interagir avec des professionnel-le-s d'associations dont le but est d'accompagner les "prisonniers" et leur famille, dialoguer avec un ex-détenu en probation et visiter la prison de Champ-Dollon.

Enseignants

Cours théoriques : Richard Best, Baptiste Viredaz, Edio Soares, Christine Moreno Davila, Nicole Lavanchy.
Cours de pratiques professionnelles : Anne Blanchot, Julien Maret, Edio Soares, Victor Fatio, Sébastien Joly, Francine Perrin

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Evaluation écrite en binôme d'étudiant-e-s, soit la rédaction d'un travail écrit sur une situation se présentant aux travailleurs et travailleuses sociaux dans le champ carcéral

Les directives de travail et les critères sont communiqués **au début du module**. Les conditions d'évaluation sont portées à la connaissance des étudiant-e-s au plus tard lors de la présentation du module. **La présence de l'étudiant-e est prise en compte dans l'évaluation** (voir point 8). Pour que le module soit validé, l'étudiant-e doit obtenir un résultat "acquis".

Modalités de répétition

L'étudiant-e qui n'obtient pas les crédits attribués à un module doit le répéter dès que possible (art. 30, al.1 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO) ; il ou elle doit « se présenter à l'évaluation du module concerné lors d'une deuxième session prévue durant la même année académique » ;

Le module ne peut être répété qu'une seule fois et les abandons sont considérés comme des échecs (art. 30 al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO). Une absence non justifiée à cette deuxième session aura pour conséquence un échec définitif.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir « acquis » en cas de réussite ou « non-acquis » en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

Une présence régulière ainsi qu'une participation active sont nécessaires. En cas d'absences importantes, un travail complémentaire est demandé.

9 Bibliographie

- Baechtold, A. (2008) *Exécution des peines : L'exécution des peines et mesures concernant des adultes en Suisse*, Berne, Staempfli
Fink, D. (2017) *La prison en Suisse : un état des lieux*, Lausanne, PPUR
Foucault, M. (1975) *Surveiller et punir*. Paris : Gallimard.
Lhuillier, D. & Aymard, N. (1997) *L'univers pénitentiaire. Du côté du surveillant de prison*. Paris : Desclée de Brouwer.
Lhuillier, D. Lemiszewska, A. (2001) *Le choc carcéral*. Paris : Bayard.
Ribotel, P., Glardon, M. (1991) *Vie criminelle de Pierre Ribotel de Léchelle suivi de L'éternel taulard*. Lausanne : En bas.
Vidéraz, B., Thalman V. (2013) *Introduction au droit des sanctions*, Genève, Schulthess.

10 Enseignant-e-s

Lavanchy Nicole

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

Responsable de module *
Nicole Lavanchy

Descriptif validé le *
13 septembre 2021

Descriptif validé par *
Sophie Rodairi, coresponsable de filière